

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 14 Juillet 1904.

Vol. XXXVIII. -- No. 2

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtie entre l'hôtel Weldon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grande rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans la bâtisse Adam Tait, Grand'Rue.
Résidence—À sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand'Rue—où on le trouvera la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Première porte à l'Est de la pharmacie Deacon.
Résidence : rue St-Joseph.
SHÉDIAC, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
Ancien bureau du Dr Landry

RICHIBOUCTOU, - N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr F. A. Richard
(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)

ST-LOUIS, - KENT, - N. B.

Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

Dr F. W. Tozer,
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal.

MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
KINGSTON, COMTE de KENT

Consultation à toute heure.
10 sept 1900

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC.,

SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

Bureau : Deuxième étage du Bloc-Comeau,
SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.
25 nov. 1903. 18

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.
G. V. MCINERNEY. FERD. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,

Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter
NEIL McQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

Hector L. Landry
B. A., B. C. L.,

PROCUREUR, SOLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau dans la Bâtisse de la Banque Royale du Canada.
MONCTON, N. B.
22 janv 1904.

Université du Collège Saint-Joseph.

Cette Institution est dirigée par la Congrégation de Sainte-Croix. Fondée en 1864 et incorporée en 1868 sous le nom de "Collège Saint-Joseph", elle reçut alors du Gouvernement Provincial une charte l'autorisant à conférer les degrés universitaires. En 1898, par un amendement à sa charte, le collège devint "L'Université du Collège Saint-Joseph".

LE SITE

La position du Collège est des plus pittoresques. Il est situé sur une éminence qui domine la vallée de Memramcook et d'où l'on peut contempler un des plus magnifiques panoramas qui se puisse voir dans les Provinces Maritimes. Eloigné d'une vingtaine de milles de Moncton, N. B. (le centre des affaires du chemin de fer Intercolonial), il se relie facilement par ces moyens de communication à toutes les diverses parties de la Puissance et des Etats-Unis. La station de "College Bridge", en face de l'établissement, et à un mille de distance, est à cent douze milles de St-Jean, N. B., et à cent soixante-cinq milles d'Halifax, N. E.

C'est à "College Bridge", et non à Memramcook, que les élèves doivent envoyer leurs bagages et qu'on doit adresser les paquets, boîtes, etc., pour le Collège.

Situé au milieu d'une belle campagne, le Collège offre, par sa POSITION RETIRÉE,

des avantages que les parents judicieux ne sauraient manquer d'apprécier. Outre les avantages incontestables pour la santé des enfants, tels qu'air salubre, magnifiques places d'amusement pour toutes sortes d'exercices, etc., cet éloignement d'un milieu trop bruyant développe et favorise singulièrement le goût de l'étude. Soustrait aux distractions multipliées qu'on rencontre dans les grands centres, l'élève studieux donne toute son attention à ses devoirs journaliers, et même l'élève le moins enclin à l'étude se livre nécessairement au travail, comme à une distraction, dans un milieu où il ne trouve aucune occasion de passer plus agréablement son temps.

SANTÉ

Un climat salubre, un genre de vie uniforme, des heures réglées pour le repos, une nourriture saine, un travail assidu, des amusements variés : tels ont été les moyens employés pour assurer aux élèves cette santé florissante dont ils ont toujours joui ; et l'expérience a démontré que ces moyens ont eu les plus heureux résultats. Nous ne saurions trop remercier la Divine Providence de nous avoir préservés, jusqu'à ce jour, de ces épidémies parfois si désastreuses pour les maisons d'éducation.

LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

que nous avons adopté repose sur ce principe : "La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse". La véritable éducation consiste dans un juste développement des facultés morales, intellectuelles et physiques. Tout système qui rejette ou qui néglige l'usage d'un de ces trois éléments nécessaires pour former le cœur, l'intelligence, et développer les forces physiques, doit être considéré comme essentiellement defectueux et ses résultats, quels qu'ils soient, sont malheureusement incomplets.

De nos jours, la partie la plus ordinairement négligée est la partie morale. Les admirateurs passionnés de la science sont trop enclins à oublier, sinon à nier tout-à-fait, que la science n'est après tout que la servante de la Religion ; et trop souvent, hélas ! l'on révère comme des hommes accomplis ceux qui ne possèdent qu'une vaine science, et qui ignorent virtuellement toute connaissance des grandes destinées de l'homme d'après les enseignements sublimes de la foi.

Convaincus de la fausseté de toute éducation de laquelle est banni le culte de Dieu, l'on apporte une attention toute spéciale à la culture de cette science seule vraiment excellente. L'on s'efforce non-seulement d'inculquer une connaissance vraie et solide des dogmes de notre sainte religion, mais surtout d'implanter et de développer dans le cœur ces habitudes de vertu qui sont le plus bel ornement de la jeunesse chrétienne.

DÉPENSES

Le but principal de la fondation du Collège Saint-Joseph était d'offrir à la jeunesse catholique du Nouveau-Brunswick, l'avantage de suivre un cours d'étude régulier, à des conditions qui pourraient être à la portée des ressources de tous les parents en général. Nous comprenons qu'à quelques exceptions près, ces ressources sont limitées. C'est pourquoi les prix sont aussi réduits que le permettent les dépenses absolument requises pour le fonctionnement de l'œuvre. En examinant nos conditions, publiées à une autre page de cet annuaire, les parents pourront

se convaincre que la dépense faite pour le maintien de leurs enfants au Collège excède de très peu, si elle excède du tout, celle occasionnée dans la famille.

Vu la position isolée du Collège, les dépenses accessoires des enfants sont très minimes comparées à celles des enfants recevant leur éducation dans les villes.

Pour mieux faire comprendre les conditions faciles de notre maison, il n'est peut-être point hors de propos d'ajouter que nos professeurs ne reçoivent point de salaire. Ce sont des Religieux qui ont embrassé la pauvreté volontaire et qui consacrent leur vie à la grande cause de l'éducation.

L'Année Scolaire, Examens, Etc.

L'année scolaire s'ouvre aux premiers jours de Septembre et se termine vers la fin de Juin.

L'année se divise en deux TERMES de cinq mois chacun.

Tous les élèves doivent subir un examen à la fin de chaque terme. Bien que les élèves soient reçus à toute époque de l'année, nous ferons observer qu'il est de leur plus grand intérêt d'être présents au commencement même des termes, c'est-à-dire dans la première semaine de Septembre ou de Février.

Sur le désir des parents, les élèves ont la liberté d'aller passer les vacances de Noël dans leur famille. Ces vacances commencent le 23 Décembre et finissent le 7 Janvier. Tout élève qui ne sera point de retour au jour fixé sera privé des diverses récompenses distribuées à la fin de l'année.

Il n'y a point de vacances à Pâques.

Nous attirons d'une manière spéciale l'attention des parents sur l'extrême importance d'envoyer leurs enfants pour l'ouverture même des classes. Une absence de huit à dix jours peut paraître à certains parents de peu de conséquence, et quelques élèves ne finissent pas de se prévaloir de ce prétexte pour prolonger leurs vacances ; mais, en réalité, une telle absence est un grand obstacle aux succès. Privés des instructions préliminaires données à l'ouverture des classes, ces élèves sont dans un degré d'infériorité vis-à-vis de leurs condisciples arrivés au jour fixé. De plus, un élève désireux de commencer l'étude du latin ne saurait être admis à cette étude s'il ne fait son entrée dans les dix jours qui suivent l'ouverture des classes.

Discipline Générale

L'ordre est une condition indispensable au progrès des élèves ; de là les règlements disciplinaires qui doivent être observés.

Les élèves sont toujours sous la surveillance des Prêtres ou des Frères. Les jeunes enfants, jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, forment un département entièrement séparé de celui des grands.

A part les cas exceptionnels, l'usage du tabac est strictement défendu.

Tout élève qui, dans les sorties, s'oublierait au point de prendre de la boisson, ou en apporterait avec lui, serait sujet à un renvoi immédiat.

Aucun élève ne pourra s'éloigner du programme que lui aura tracé le Préfet des Etudes, sans s'entendre préalablement avec lui.

Les dommages causés à l'ameublement de la maison seront à la charge des parents.

Toute correspondance reçue ou expédiée par les élèves est soumise à l'examen du Préfet de Discipline. Les lettres et journaux doivent être adressés comme suit : Collège, Saint-Joseph, comté de Westmorland, N. B.

Les articles pour les journaux ou pour les revues devront être examinés par le Préfet des Etudes.

Tout élève qui donne lieu à quelque sujet de plainte touchant sa conduite ou son application, devra subir les punitions en usage dans la maison pour de telles fautes.

Les livres, les diverses revues littéraires, les journaux, ne sont autorisés qu'après avoir reçu l'approbation du Préfet, qui les marque d'un timbre particulier.

Tout élève qui posséderait par devers lui quelques-uns des objets ci-dessus mentionnés, ne portant point le timbre officiel, sera sujet à punition, et ces livres pourront être irrévocablement confisqués.

MOYENS D'EMULATION.

La lecture des notes hebdomadaires est un des moyens employés pour soutenir l'application des élèves et stimuler leur zèle. Le Supérieur et les Préfets d'Etudes donnent publiquement un compte-rendu des succès et de la conduite de chaque élève.

(Suite à la Quatrième Page)

People's Bank of Halifax.

Incorporée en 1864.

Capital autorisé, \$1,500,000
Capital versé, 1,000,000
Fonds de réserve, 440,000
Bureau Principal : Halifax, N. E.

Succursale à Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,
Shédiac, N. B.

27 juillet 1903. ac

Dr MARIE J. de OLLOQUI,

Rue Highfield, coin de la rue Fleet.
MONCTON, N. B.

CONSULTATION A TOUTE HEURE.
25 janvier 1904. 18

George L. Harris

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BUREAU : BÂTISSE SUMNER, GRAND'RUE.
MONCTON, N. B.
10 fév. 04.

LA GUERRE ANTI RELIGIEUSE EN FRANCE

Paris, 3 juillet.—M. Vallé l'illustre décroheur de crucifix, a des émules et des imitateurs. Ainsi, l'on écrit de Saint-Nazaire ;

Le porquet de Saint Nazaire vient d'ouvrir une enquête sur un fait qui a jeté une vive émotion dans une des régions les plus religieuses de la Bretagne : Le Calvaire, dit "Calvaire du Grand-Lac" situé en Pessé, à l'entrecroisement de quatre routes, sur une éminence d'où l'on domine la vallée de l'Eon, vient d'être détérioré à coups de revolver.

Vers deux heures de l'après midi, des paysans, entendant des détonations qui leur semblaient venir de la route de Guéméné, monterent sur le talus du chemin et virent, arrêtée près du Calvaire, une voiture automobile et deux voyageurs qui se étaient descendus ; l'un d'eux ajustait le Christ et lui tira quatre coups de revolver. C'était ses dernières cartouches car douze balles avaient été tirées, et à l'endroit où stationnait la voiture, douze étuis de cartouches de revolver furent ramassés par les paysans. A l'approche de ces derniers l'automobile a repris sa route vers Guéméné. Le Christ avait été touché six fois.

C'est l'amour de la vertu, et non la crainte de loi, qui fait la civilisation.

La Californie a produit 20 millions de barils de poraphine en 1903.

De la race humaine il est dit que 500 millions d'individus vivent dans des maisons, 700 millions dans des huttes ou des caves, et 250 millions n'ont pas d'abri.

Londres, avec ses faubourgs, a une population de 6,250,000 d'âmes, dont 1 sur 5 va à l'église le dimanche. 538,472 appartiennent à l'église anglicaine ; 545,317 aux autres sectes protestantes ; 96,781 à l'église catholique ; 72,358 à la religion juive, grecque et à tires.

Un certain médecin prétend que l'excès de fatigue est la cause prédominante de dix pour cent de la consommation pulmonaire.